

## Des caméras pour dissuader les auteurs de dépôts clandestins

La commune de Flémalle a récemment fait l'acquisition d'une caméra mobile afin de lutter contre les incivilités. Un dispositif qui, en seulement une quinzaine de jours, a déjà fait ses preuves. Le service compétent a même observé un impact dans la durée.

« La commune dispose d'une caméra mobile qui est déplacée une fois par semaine. L'échevinat des Travaux avait au préalable identifié dix points noirs sur le territoire communal et le dispositif a déjà fait ses preuves puisque plusieurs citoyens et même des personnes extérieures à la commune ont déjà pu être identifiés », explique Isabelle Simonis, bourgmestre de Flémalle.

Les incivilités visées par ce dispositif sont principalement les dépôts clandestins. « Il s'agit d'un phénomène que l'on observe sur la totalité du territoire communal qui est vaste », explique la bourgmestre.

En seulement 15 jours, 5 à 6 auteurs ont pu être identifiés. Les services compétents ont également observé que les panneaux indiquant la présence du dispositif et la caméra avaient un impact, mais cet effet se poursuivait dans le temps une fois la caméra déplacée.

La caméra qui a été placée à Flémalle a coûté 10.000 euros, un budget conséquent qui se justifie par la technologie avancée dont elle fait preuve. En effet, l'engin enregistre uniquement lorsque certains mouvements sont réalisés en un point précis du champ, ce qui permet une économie de temps pour les agents consta-



**« Il s'agit d'un phénomène que l'on observe sur la totalité du territoire communal »**

tateurs qui doivent ensuite visionner toutes les images. L'outil est également muni d'un système infrarouge et d'une géolocalisation en cas de vol. La commune de Flémalle compte bien acquérir d'autres caméras dans le futur, puisqu'elle vient de recevoir un subside de 25.000 euros pour obtenir du matériel supplémentaire afin de lutter contre les incivilités. « Il s'agit d'une phase test, qui nous permettra d'observer dans quelle mesure nos deux agents constatateurs ont le temps d'observer les images, mais nous envisageons d'en installer plus dans le futur. L'objectif étant de réprimer les personnes qui n'ont pas compris les actions préventives », ajoute la bourgmestre. ●

LAURA SALAMON